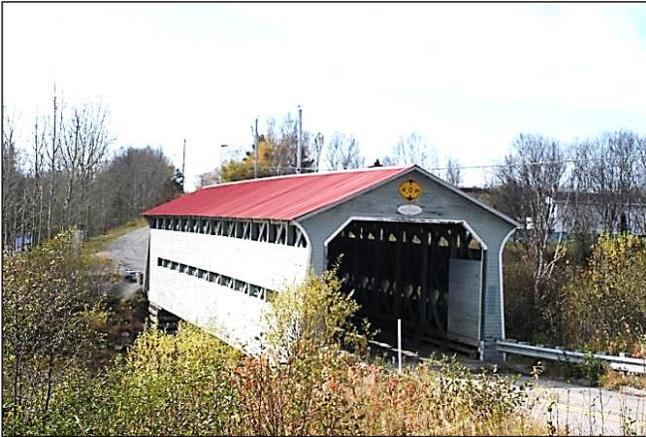




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition juin 2020



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné



Crédit photo : Caroline Gagnon



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Edith Corbeil



Crédit photo : Nancy Guimont



Fabiola Vielma
Photographie * Amateurs

Crédit photo : Fabiola Vielma

TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	6
PHOTOS RECHERCHÉES	7
BUREAUX FERMÉS.....	7
L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ.....	8
FÊTE DES PÈRES.....	9
SITE WEB	9
SERVICE DES LOISIRS	10
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	13
JEUX - DIVERTISSEMENT	18
MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T	21
SERVICE D'URBANISME	22
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	23
TRAVAUX PUBLICS.....	24
INFORMATION SOPFEU.....	27
CAPSULE : PRÉVENTION INCENDIE.....	28
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	29
RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT.....	30
ANNONCES ET PUBLICITÉS	31
MATIÈRES RÉSIDUELLES	32
CALENDRIER 2020	32
LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS	33
TABLE DES MARÉES	35
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Gens de Pointe-aux-Outardes,

Habituellement, à ce temps-ci de l'année, la planification et l'organisation des diverses activités estivales offertes par la municipalité sont déjà déterminées, officiellement lancées et à la veille de débiter. Ainsi, dans le contexte d'une année normale tout serait actuellement prêt pour enclencher le processus de réalisation.

Toutefois, en raison des mesures sanitaires imposées par les instances gouvernementales, en temps de pandémie, le conseil a dû prendre des décisions difficiles, mais nécessaires afin de préserver la santé publique et participer à l'effort collectif pour contenir la propagation de la COVID-19.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions prises par le conseil lors de la session ordinaire du 11 mai et de la session spéciale du 28 mai dernier ; toutes deux tenues à huis clos et en visioconférences.

Notez, qu'il vous est possible de visionner ces deux séances, en vous rendant sur le site web de la municipalité.

COVID-19 : En référence à mon mot d'introduction, voici les décisions prises dans le contexte de la COVID-19. Tout d'abord, comme la municipalité ne peut répondre à toutes les conditions nécessaires afin d'offrir un camp de jour adapté et conforme aux orientations et recommandations des autorités gouvernementales, en matière de santé publique dans le contexte de la COVID-19, il a été résolu qu'il n'y aura pas de camp de jour sur le territoire de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes à l'été 2020.

Aussi, le conseil devrait prochainement adopter une résolution dans le même sens, pour ce qui est des activités relatives au Portail d'entrée de la municipalité concernant, entre autres, la Place du Marché.

Présentement, l'accès à toutes les infrastructures de loisirs de la municipalité est toujours interdit à la population. Toutefois, comme le

déconfinement graduel amorcé par les autorités gouvernementales ne cesse d'évoluer de jour en jour, toute reprise possible d'activité sera analysée par le conseil afin de prendre les meilleures décisions au bénéfice de la population.

Cela étant dit, même si la démarche de déconfinement apporte à la population un vent de fraîcheur et un retour vers une vie un peu plus normale, il faut être conscient que la partie est loin d'être gagnée. Donc, il nous faut demeurer vigilant, si nous ne voulons pas être contraints à faire marche arrière et s'enfermer dans un confinement complet dans les prochains mois voire les prochaines semaines.

Rappel important : LAVAGE DES MAINS – DISTANCIATION SOCIALE DE 2 MÈTRES – PORT DU MASQUE, etc.

C'est ensemble que nous pourrons et que nous allons relever le plus grand défi collectif de notre époque !

Aqueduc : Due à la baisse de production des puits P-2 et P-3 du secteur de Pointe-aux-Outardes, nécessitant des essais de capacité afin de confirmer les travaux à réaliser, nous avons accepté la proposition d'Akifer. Ainsi, nous avons autorisé des dépenses, au montant de la soumission, de 4 704 \$, plus les taxes, auxquelles s'ajoutent des coûts approximatifs de 4 000 \$, plus les taxes, pour retenir les services d'un électricien, pour la location d'une grue et d'un compresseur à air.

Projets : J'ai le plaisir de vous annoncer que notre municipalité a été choisie pour accueillir le projet *d'aménagement comestible, secteur nourricier et gestion des surplus alimentaires*. De plus, le montant total des coûts du projet sera remboursé par une aide financière du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSSCN) et Espaces saines habitudes de vie Côte-Nord pour un montant de 13 820 \$, plus les taxes.

D'autre part, afin de finaliser le projet de ski de fond dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), nous ferons l'acquisition d'un équipement de fartage auprès de Spin Sports au coût de 997,38 \$ et de la signalisation auprès de Lettragraph au coût de 500,00 \$. Pour un total de 1 497,38, taxes incluses.

Érosion des berges : Dans le cadre des travaux de stabilisation / recharge de plage qui seront réalisés prochainement en bordure de la rue Labrie Est, le conseil a adopté, le 11 mai dernier, une résolution afin de permettre le dépôt de demandes d'autorisation qui devaient être faites auprès des instances suivantes : Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ; le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et, enfin, une demande de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier auprès de la MRC de Manicouagan, pour une dépense totale de 5 763,32 \$.

Par ailleurs, lors de la session spéciale du 28 mai dernier, il a été résolu de mandater la firme FNX Innov afin de réaliser des travaux de sondage additionnels de caractérisation du banc d'emprunt qui a été retenu pour les matériaux qui doivent servir à recharger la plage, au coût de 19 332 \$, plus les taxes.

Il faut noter que tous les coûts imputables à ce projet majeur de 9 000 000 \$ sont assumés à 97 % par le ministère de la Sécurité Publique.

Bonne nouvelle : le 9 mars dernier, nous avons résolu d'accepter la soumission de ***Roland Munger inc.*** pour la réalisation de travaux de **réparation de l'enrochement sur la rue Labrie Ouest**. L'exécution des travaux qui devait avoir lieu en avril a, cependant, dû être reportée à une date ultérieure à cause de la COVID-19.

Enfin, le 11 mai, le gouvernement a autorisé la reprise des travaux de génie civil ce qui a permis à l'entrepreneur de compléter les travaux le 26 mai dernier.

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal et de visionner les séances des deux derniers mois.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

*Prochaine réunion
du conseil :*

**Lundi, le 8 juin 2020
à 19h30**



**PRENEZ NOTE QUE CETTE RÉUNION
SE FERA À HUIS CLOS**



**Vous avez des questions pour le
conseil municipal ?**

**Vous pouvez les faire parvenir à
l'adresse suivante :
danialh@pointe-aux-outardes.ca**

TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE DEUXIÈME VERSEMENT DE VOS
TAXES MUNICIPALES EST DÛ POUR LE 20 JUIN PROCHAIN.**



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site Web et de la page Facebook de la municipalité.

Merci à Mme Michèle-Anne Gagné, Mme Caroline Gagnon, Mme Geneviève St-Laurent, Mme Edith Corbeil, Mme Nancy Guimont et à Mme Fabiola Vielma pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition !

BUREAUX FERMÉS



Prendre note que les bureaux municipaux seront fermés le **24 juin** pour le congé de la Fête nationale du Québec.

Ils seront également fermés le **1^{er} juillet** pour le congé de la Fête du Canada.

Bon congé à tous !

L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ

À notre plus grand bonheur ! Nous accueillerons l'été le 20 juin prochain.

Entre autres, profitez-en :

- Redécouvrez le plaisir d'être dehors ;
- Savourez chaque moment encore plus intensément ;
- Aménagez votre terrasse de rêve et profitez-en au maximum ;
- Servez-vous de votre barbecue autant que vous le voulez ;
- Profitez bien de cette saison pour vous ressourcer ;
- Etc.



MOTS CACHÉS : THÈME – EAU (8 lettres mélangées)

E	R	A	M	E	R	I	A	U	T	S	E
E	R	E	I	V	I	R	U	S	O	T	L
E	S	I	A	R	A	M	U	A	R	T	L
N	E	E	D	A	C	S	A	C	R	O	E
I	N	F	I	L	E	T	S	E	E	H	T
A	U	G	A	V	E	C	A	L	N	C	A
T	G	R	U	G	N	A	T	E	T	I	C
N	A	E	A	F	F	L	U	E	N	T	S
O	L	E	T	C	A	R	A	T	A	C	A
F	L	A	Q	U	E	C	R	U	O	S	C

CASCATELLE
 CATARACTE
 FONTAINE
 AFFLUENT
 ESTUAIRE
 TORRENT
 CASCADE
 RIVIERE
 FLEUVE
 FLAQUE
 LAGUNE
 SOURCE
 MARAIS
 CHOTT
 ETANG

FILET
 GAVE
 MARE
 LAC



RÉPONSE À LA PAGE : 30

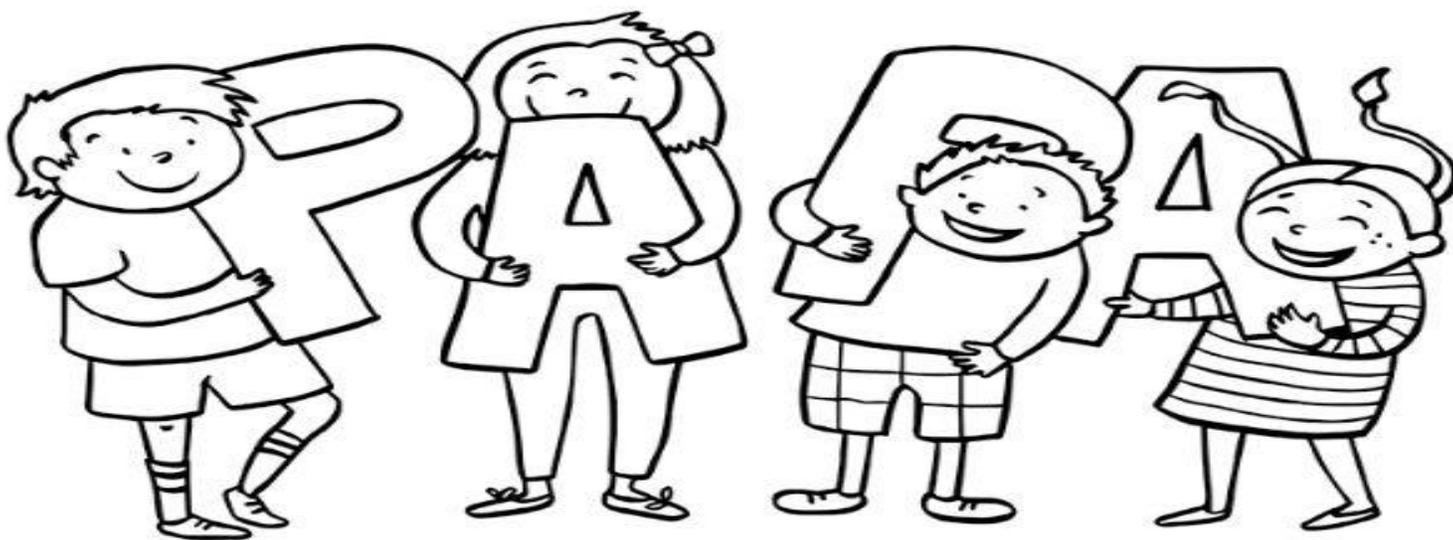
FÊTE DES PÈRES



En ce jour de la Fête des Pères, aucun papa ne doit être oublié. Prenez le temps de communiquer avec votre papa et/ou grand-papa afin de lui souhaiter une heureuse Fête des pères.

Dites-lui que vous l'aimez, que vous pensez à lui. Et, si vous le pouvez, rendez-lui visite.

À COLORIER



SITE WEB

La municipalité désire vous informer que son site Web est régulièrement mis à jour.

Nouveau visuel pour la page d'accueil et de nouveaux onglets d'information ont été ajoutés. Comme par exemple : communiqué COVID-19, concours, répertoire téléphonique, crédit photo, location de salles, défi santé, portail d'entrée, etc.



Par conséquent, la municipalité vous invite à vous rendre au www.pointe-aux-outardes.ca afin de vous familiariser avec le site Web et de vous tenir au courant des dernières nouvelles.

SERVICE DES LOISIRS

Juin, mois de l'arrivée de l'été, du beau temps et de l'arrivée d'un peu plus de chaleur.

SITUATION SUR LES CAMPS DE JOUR



La présente est pour vous informer que la décision, adoptée lors de la réunion spéciale du 28 mai 2020 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, est de ne pas tenir de Camp de jour pour l'été 2020 en raison de la COVID-19.

Le conseil municipal a évalué la faisabilité de tenir son camp de jour 2020 dans le contexte de la COVID-19, il a évalué les ressources humaines, matérielles, techniques et financières disponibles afin de prendre une décision éclairée dans l'intérêt de tous. La santé et la sécurité des enfants ainsi que du personnel est une priorité pour nous. La lourde responsabilité du respect des mesures sanitaires est très élevée et exigeante et reposerait sur les épaules de jeunes étudiants âgés entre 16 et 20 ans. Le service des loisirs et de la culture a analysé les différentes exigences et consignes détaillées dans le Guide de relance des camps en contexte de COVID-19, préparé par les différentes instances et partenaires. Également, considérant la possibilité très limitée d'offrir des activités intéressantes et diversifiées, en respectant l'application des mesures de distanciation sociale a été évaluée. S'ajoute aussi, l'interdiction de contact et de prêt de matériel entre les enfants compliquent grandement la qualité de l'offre de services. Finalement, les coûts supplémentaires qui seraient engendrés pour réussir à accueillir moins de la moitié des enfants de l'an dernier ont été considérés.

Nous sommes conscients que cette décision aura des impacts chez nos familles qui bénéficiaient de ce service. Nous tenterons dans les prochains jours et prochaines semaines de divertir les jeunes de façon différente ! Nous espérons que cette pandémie sera enfin terminée ou contrôlée pour que le Camp de jour soit des plus mémorables en 2021 !!! Demeurez vigilants sur les pages Facebook de la Municipalité. Merci de votre compréhension.

INSTALLATIONS SPORTIVES ET AIRES DE JEU COVID-19 : Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement n'a pas autorisé la réouverture des installations, nous vous demandons donc de respecter les directives gouvernementales.

SOCCER EXTÉRIEUR ET BALLE : Également, la pratique de soccer extérieur et de balle est toujours sous interdiction. Je suis la situation de près. Surveillez la page Facebook et le site Web de la Municipalité pour des annonces éventuelles. En attendant, merci de respecter les directives gouvernementales.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : En raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, nous vous avisons que la bibliothèque municipale demeurera fermée. Réouverture prévue à l'automne, si la situation le permet. En attendant, nous vous invitons à rapporter les volumes empruntés au bureau municipal dans le bac prévu à cet effet. Nous vous invitons à profiter des nombreux services en ligne disponibles sur le Portail du Réseau Biblio Côte-Nord : plus de 3000 titres de revues à consulter en ligne, prêt de livres numériques et de livres audio, Généalogie Québec et plus encore. Si vous n'avez pas encore votre **NIP temporaire**, vous pouvez en faire la demande directement sur le site web <https://www.reseaubibliocn.qc.ca/quoi-de-neuf/demander-un-nip-request-a-pin>

Bonne lecture et bon été !

PROJET : AMÉNAGEMENT COMESTIBLE ET GESTION DES SURPLUS ALIMENTAIRES À POINTE-AUX-OUTARDES :

À la suite de l'octroi d'une subvention, je suis très heureuse de vous annoncer la mise en place de ce **nouveau projet**.

Grâce à l'implication de la Coopérative de solidarité Gaïa et de l'atelier de la Résidence St-Joseph, quatre (4) bacs (2x3x6) seront installés à des endroits stratégiques de la municipalité au cours des prochains jours (Portail d'entrée, Centre des loisirs, Halte de la Baie et Parc Vents et Marées).



Diverses variétés de végétaux comestibles, différents dans chacun des aménagements et surtout bons pour vos bedons seront en croissance tout l'été ! Vous pourrez donc aller leur donner de l'amour au fil de temps et récolter selon vos goûts !

De l'affichage en lien avec la COVID-19 sera installé, merci de vous y référer et de respecter les consignes.



De plus, le **jeudi 10 juin 2020 à 19 h 00** via la plateforme en ligne **Zoom**, Mélodie Desrosiers, de la Coopérative de solidarité Gaïa, vous offrira un **atelier d'une heure sur la plantation et les cohabitations dans vos aménagements**. Elle pourra également répondre à vos questions ! Le lien zoom sera disponible sur la page Facebook de la Municipalité ou sinon envoyez-moi une demande par courriel (loisirs@pointe-aux-outardes.ca) et je vous le ferai parvenir.

Également, avec ce projet, un frigo communautaire verra le jour au cours de l'été. Il sera situé au Centre des loisirs, l'idée est d'éviter le gaspillage des aliments, mais aussi de partager notre nourriture avec des personnes dans le besoin. Lorsqu'il sera prêt, nous en ferons l'annonce officielle ! En attendant, nous vous invitons à aimer la page Facebook, *Frigos communautaires Manicouagan* pour suivre les actualités des frigos !



PLACE DU MARCHÉ – PORTAIL D'ENTRÉE : En raison des mesures actuelles liées à la COVID-19, le conseil municipal a décidé de suspendre les activités à la Place du Marché dans le Portail d'entrée récréotouristique située à l'intersection du chemin Principal et de la route 138.

Les mesures liées aux transactions monétaires, à la salubrité, aux mesures d'hygiène et à la distanciation sociale ont été évaluées. Nous vous invitons à communiquer directement avec les producteurs et artisans locaux pour les visiter et vous procurer leurs nombreux produits.

La situation actuelle évolue rapidement et certaines choses changent chaque jour. Restez connectés sur la page Facebook de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes pour les détails en continue.

POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

RETOUR SUR LES TROIS CONCOURS DES DERNIERS MOIS...

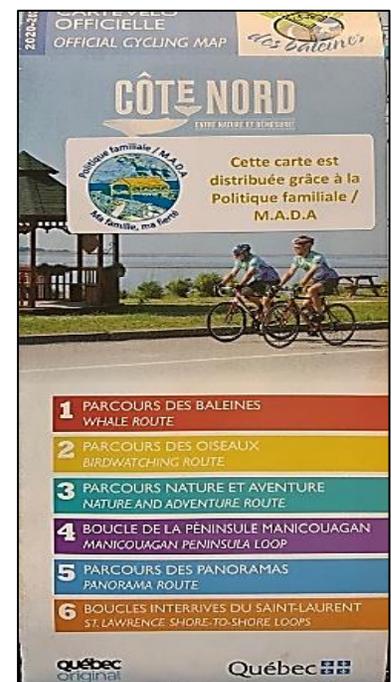
- **Concours de Pâques** : une magnifique couronne de Pâques gracieuseté de Marie-Eve et ses couronnes; la gagnante : **Karine Cassista**
- **Défi sans écran** : en collaboration avec Manicouagan on s'attache, certificat cadeau de 50\$ chez Librairie A à Z : **Malik Harel Côté**
- **Portrait des générations** : concours de texte dans le cadre de la semaine intergénérationnelle... aucune participation donc aucun gagnant. Les trois certificats cadeaux de 50\$ chez Gaïa, Petite fleur et Hamster librairie Côté seront réutilisés dans d'autres concours.

D'autres concours pourraient voir le jour sous peu, soyez à l'affut!

CARTE DE LA PISTE CYCLABLE

Une des actions de votre politique concernant la piste cyclable Jean-Denis Vachon, dans la boucle de la péninsule, était de se munir d'une carte. Nous avons donc adhéré à la Carte-Vélo officielle de la Véloroute des baleines qui sera distribuée dans l'ensemble du Québec.

En collaboration avec Tourisme Côte-Nord et le comité de la Politique familiale et M.A.D.A, la carte produite sera distribuée par la poste durant le mois de juin à tous les foyers de la Municipalité. Profitez-en pour aller en famille faire une petite randonnée ! Ça fait du bien et c'est gratuit !



COURTOISIE AU VOLANT : La courtoisie au volant est partout dans la municipalité ! Avec le beau temps qui est arrivé, soyez courtois et respectez la signalisation tant en voiture, qu'à vélo ou en trottinette.



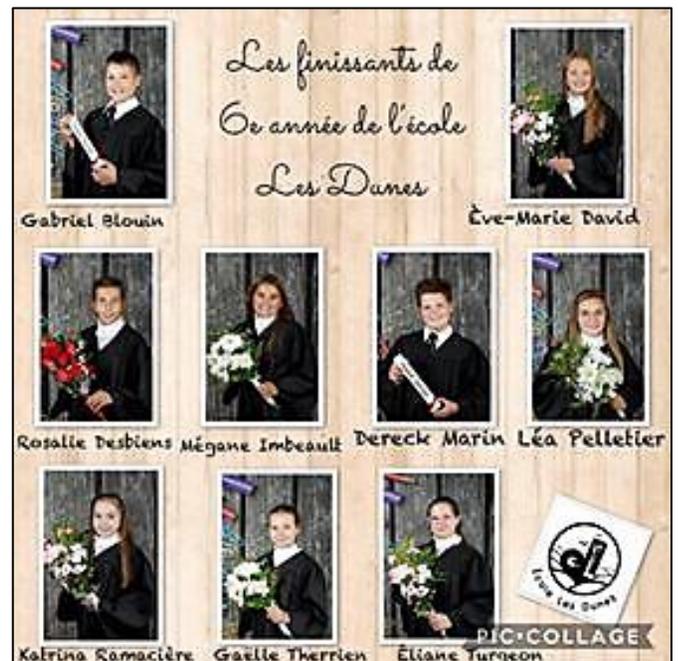
La cohabitation entre tous est une belle façon de faire rayonner le mouvement courtois ! Également, à VTT, avec la reprise des activités des derniers jours, adoptez une attitude courtoise lors de vos randonnées, respectez la faune et la flore, ne circulez pas sur la végétation au bas des berges pour la préservation de celle-ci. Même chose pour les Fatbikes, sur les plages et les sentiers ! Pour adhérer au mouvement, communiquez avec le service des loisirs ou à la municipalité ! C'est gratuit !

FINISSANTS DE L'ÉCOLE LES DUNES :

Qui dit mois de juin dit fin des classes.

Nous tenons à souligner la fin des études de niveau primaire pour les neuf (9) étudiants de la classe de Mme Marie-Ève à l'école les Dunes.

Nous leur souhaitons bon succès dans leurs écoles secondaires respectives !



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES :



Dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées du 1^{er} au 7 juin, voici une petite question afin de tester vos connaissances.

Vrai ou faux. Dans votre quotidien, vous pouvez poser des gestes afin de réduire les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées.

Réponse - Vrai : La réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées constitue une responsabilité qui relève de tout le monde. Nous pouvons tous poser un geste simple pour accroître la participation sociale d'une personne handicapée. En cette période, la solidarité est plus que jamais nécessaire pour soutenir les personnes handicapées et leur famille et tenir compte de leurs réalités !

Vous pouvez, par exemple :

- Offrir votre aide aux personnes handicapées par l'entremise des organismes communautaires en vous inscrivant à jebenevole.ca ;
- Demander aux personnes handicapées de votre entourage si elles ont besoin de denrées ou d'autres items essentiels et aller leur livrer à leur porte ;
- Faire preuve de respect et de compréhension si vous croisez une personne handicapée se déplaçant avec son accompagnateur ou son accompagnatrice sans la distance de deux mètres, si elle ne porte pas de masque en raison de sa condition de santé, ou si elle a de la difficulté à suivre certaines consignes, qu'elle ne voit pas ou ne comprend pas.

Pour le test complet, consultez le

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/evenements/semaine-quebecoise-des-personnes-handicapees/edition-2020/jeu-questionnaire.html>

SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS :

En ces temps difficiles, il se peut que certaines personnes malhonnêtes profitent de la situation pour arnaquer les personnes âgées qui sont confinées à la maison. Soyez vigilants ! Si vous vivez ou êtes témoins d'une situation de maltraitance, peu importe la forme...



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés



**JOURNÉE INTERNATIONALE
DE SENSIBILISATION À LA
MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS
2020**

Déracinons la maltraitance
Plantons les graines du changement

Certains aînés ne sont pas à l'abri de subir de la maltraitance, malgré les mesures de déconfinement progressives. Poursuivez vos bonnes habitudes de prendre des nouvelles d'aînés de votre entourage et d'être à l'écoute s'ils ont besoin de se confier.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA PATERNITÉ :

Dans le cadre de la Semaine québécoise de la paternité, entre le 15 et le 21 juin prochain, soutenons ensemble l'engagement des pères en leur rendant hommage sur les réseaux sociaux ! Publiez une photo des papas engagés avec le mot clé **#fierdetrepere** afin d'inonder les réseaux sociaux de fiers papas !



BIENVEILLANCE ENVERS NOS PETITS



PARCE QUE LE CONFINEMENT À LA MAISON PEUT AGGRAVER LA TENSION AU SEIN DES FAMILLES
ÉCLORE CÔTE-NORD LANCE UNE CAMPAGNE:

SOYONS BIENVEILLANTS ENVERS NOS ENFANTS

DEUX VIDEOS ONT ÉTÉ DÉPOSÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX À VISIONNER ET PARTAGER...

Le confinement est un défi pour toutes les familles.



1 800 361-5085
8116 6110 n 2

Aide aux parents 24h/24h

Info-Social LigneParents ÉCLORE ESPACE

UNE CARTE POSTALE À LIRE ET À ENVOYER



Si vous le pouvez, laissez le propriétaire et aidez le à bénéficier des services et des services de son entourage. Merci d'être cette personne bienveillante qui vient en aide aux familles et aux enfants qui en ont besoin.

Pour interpeller personnellement des personnes de notre entourage à porter un regard de vigilance autour d'eux et autour d'elles. Une carte postale dans laquelle on peut écrire un mot personnel à quelqu'un pour l'inviter à soutenir et aider des familles et des enfants de leur milieu. Une carte pour élargir le filet social autour des enfants de nos villes et villages.

Vous pouvez vous procurer des cartes postales gratuitement dans un Organisme Communautaire Famille (Maison des Familles de Baie-Comeau, Grains de Soleil, Comité Gensiron ou Accueil Marie de l'Incarnation), au service des loisirs de Chute-aux-Outardes, Pointe-Lebel ou Pointe-aux-Outardes ou encore dans certains CPE.

UN AIMANT DISTRIBUÉ PAR CERTAINS COMMERCES

Parce que la bienveillance envers nos petits nous touche, le comité Éclorre Côte-Nord déploie sa campagne de sensibilisation dans nos milieux. Des outils promotionnels seront déployés dans toute la région !

L'objectif de la campagne? Sensibiliser l'ensemble des maillons de la chaîne d'intervention mais aussi l'ensemble du public à faire preuve de plus de bienveillance à l'endroit des tout-petits et des familles !

La situation actuelle évolue rapidement et certaines choses changent chaque jour. Restez connectés sur la page Facebook de la Politique familiale et M.A.D.A Pointe-aux-Outardes pour les détails en continue.

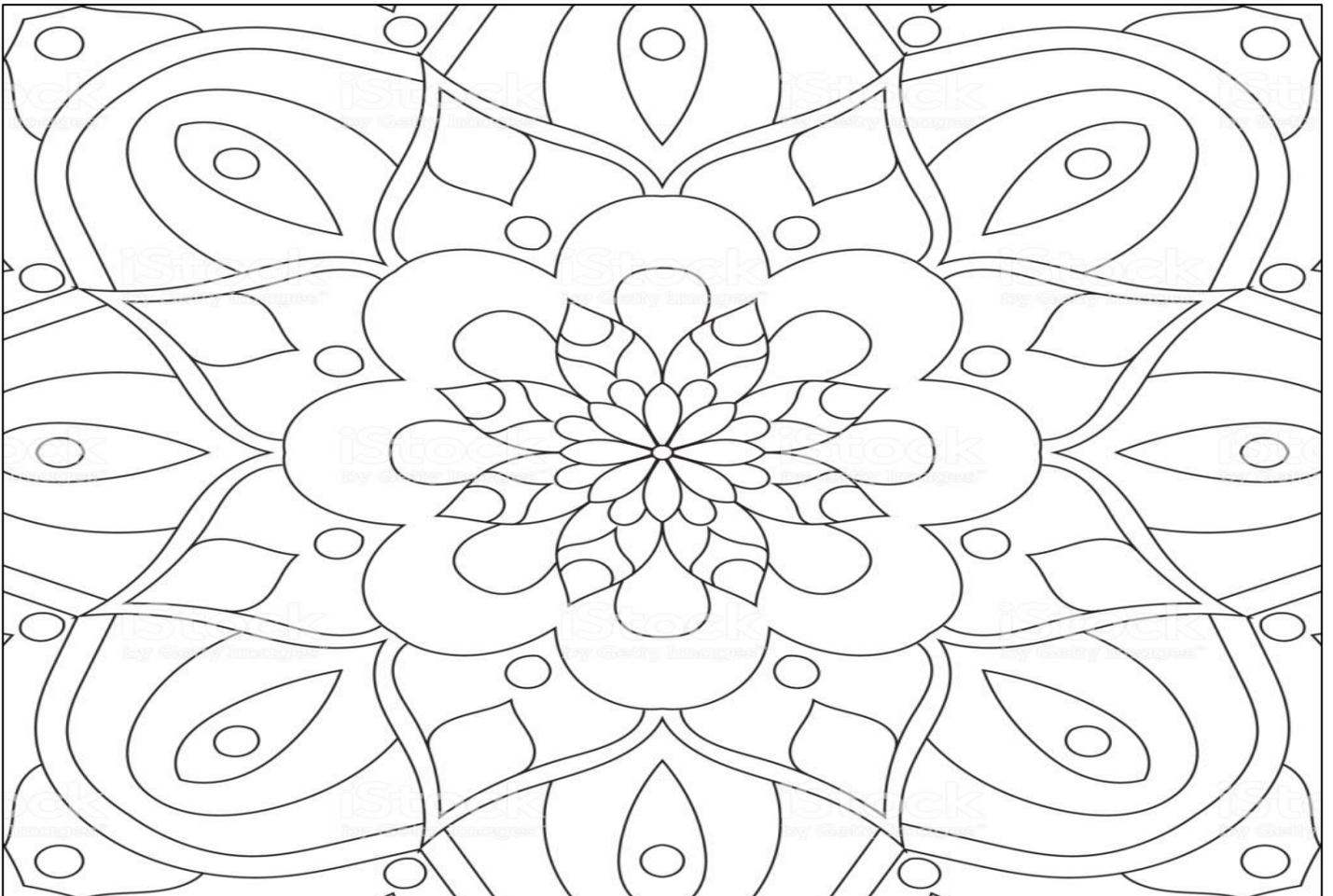
COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE



L'équipe de terrain du Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire va réaliser des inventaires ichtyologiques, floristiques et benthiques dans le marais de Pointe-aux-Outardes de la fin-juin à la mi-septembre.

Ces inventaires nous permettront de dresser un portrait du marais et de connaître son état de santé et ses spécificités. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un projet de caractérisation de plusieurs grands marais présents sur la Côte-Nord, à savoir, Portneuf-sur-Mer, Pointe des Fortin, Pointe-aux-Outardes et la baie de Millevaches. Si vous croisez notre équipe cet été, et que vous vous posez des questions, n'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer notre travail !

MANDALA À COLORIER



JEUX - DIVERTISSEMENT

PARTENAIRE

Trouvez un mot qui peut être associé aux trois autres.

1. Goût Plan Pensée A _ _ _ _ _
2. Anglaise Do Mystère C _ _
3. Lever Rivière Se serrer C _ _ _ _
4. Défendu Mer Sec F _ _ _ _
5. Blanche Postale Visite C _ _ _ _
6. Camp Follet Joie F _ _
7. Livre Noces Pépite O _
8. Fort Main Tête H _ _ _ _

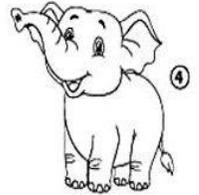
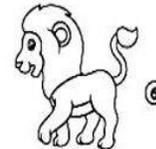
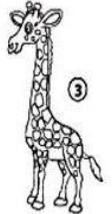
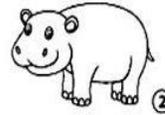
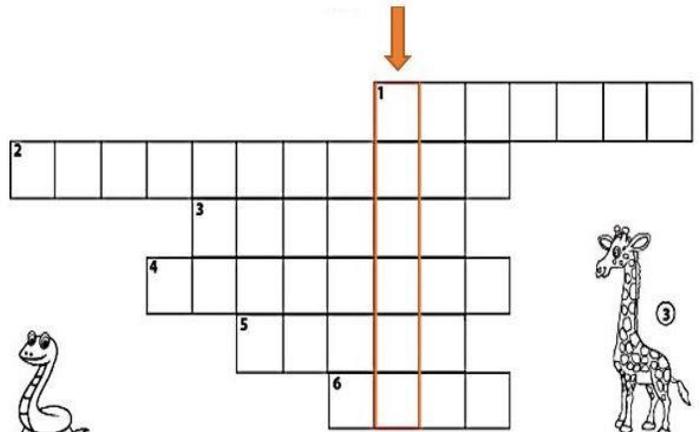
RÉBUS



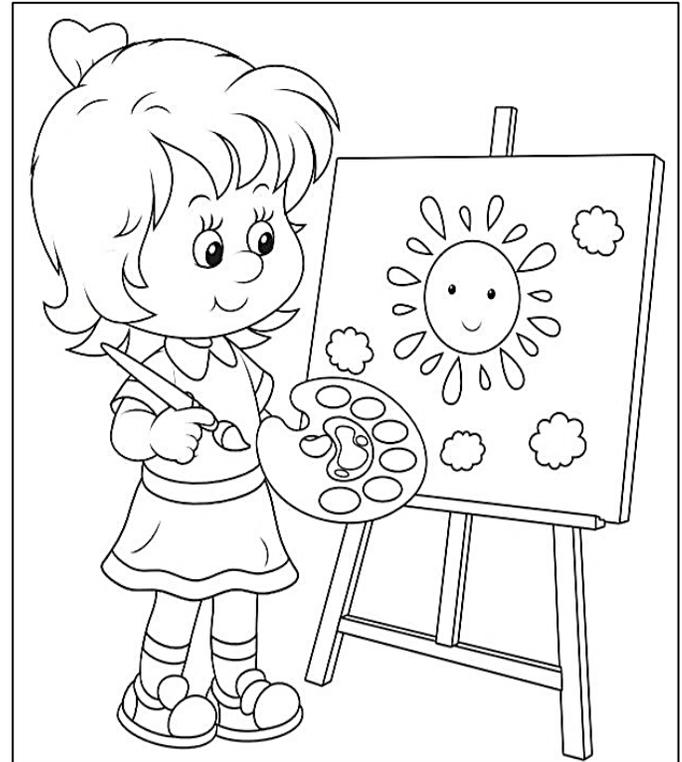
Réponse : -----

Trouvez le nom de chaque animal.

Le mot mystère apparaîtra dans les cases en bas de la flèche



Trouvez les 7 différences entre les deux dessins.



TOUTES LES RÉPONSES À LA PAGE : 30

Train de mots

Les mots de cette liste doivent être remplacés dans un ordre permettant de créer des noms composés ou des expressions.

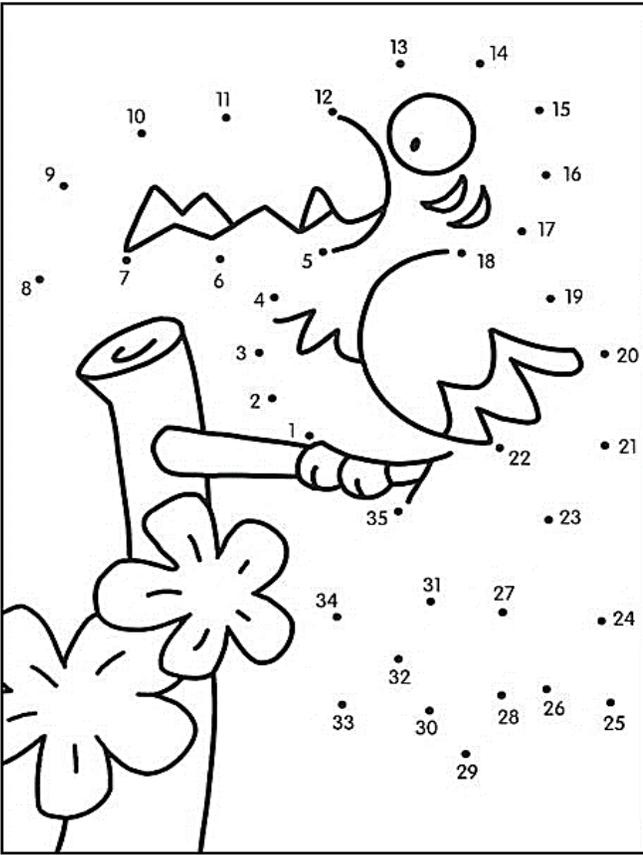
- canard
- chèques
- bec
- blanc
- carnet

LES ASSOCIATIONS

Reliez chacun des animaux avec le verbe couramment utilisé pour décrire son cri.

- | | |
|------------------|-----------|
| 1- Le mouton | A) vagit |
| 2- Le chevreuil | B) rugit |
| 3- Le cochon | C) meugle |
| 4- Le lion | D) hennit |
| 5- La grenouille | E) brame |
| 6- Le loup | F) barrit |
| 7- La vache | G) coasse |
| 8- L'éléphant | H) bêle |
| 9- Le crocodile | I) hurle |
| 10- Le cheval | J) grogne |

Relie les points en suivant l'ordre numérique des nombres. Colorie ensuite l'image.

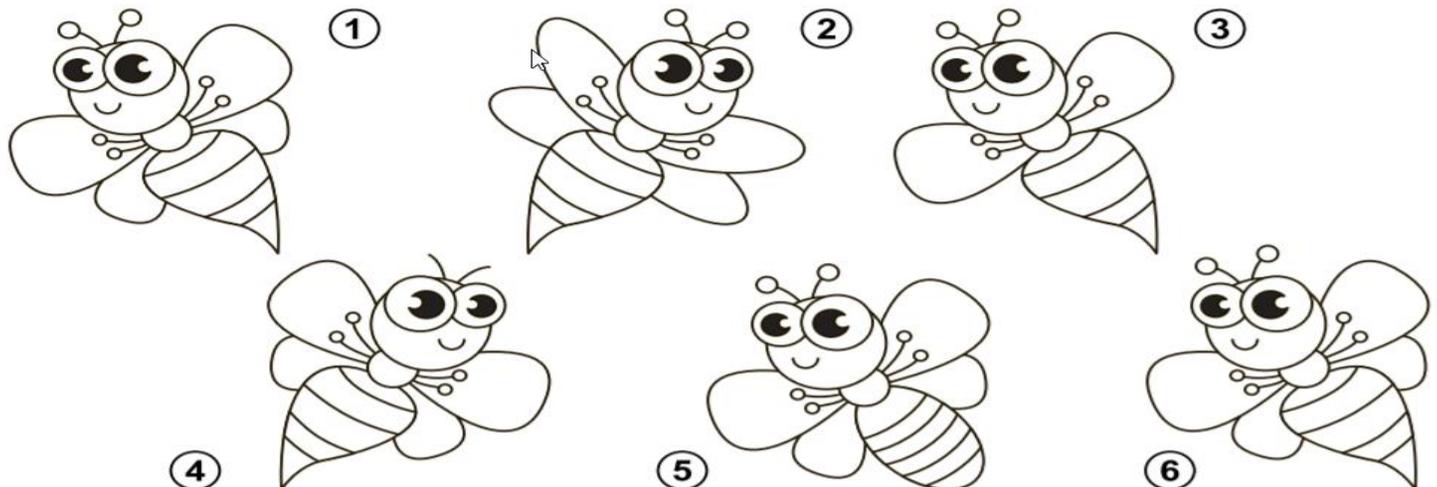


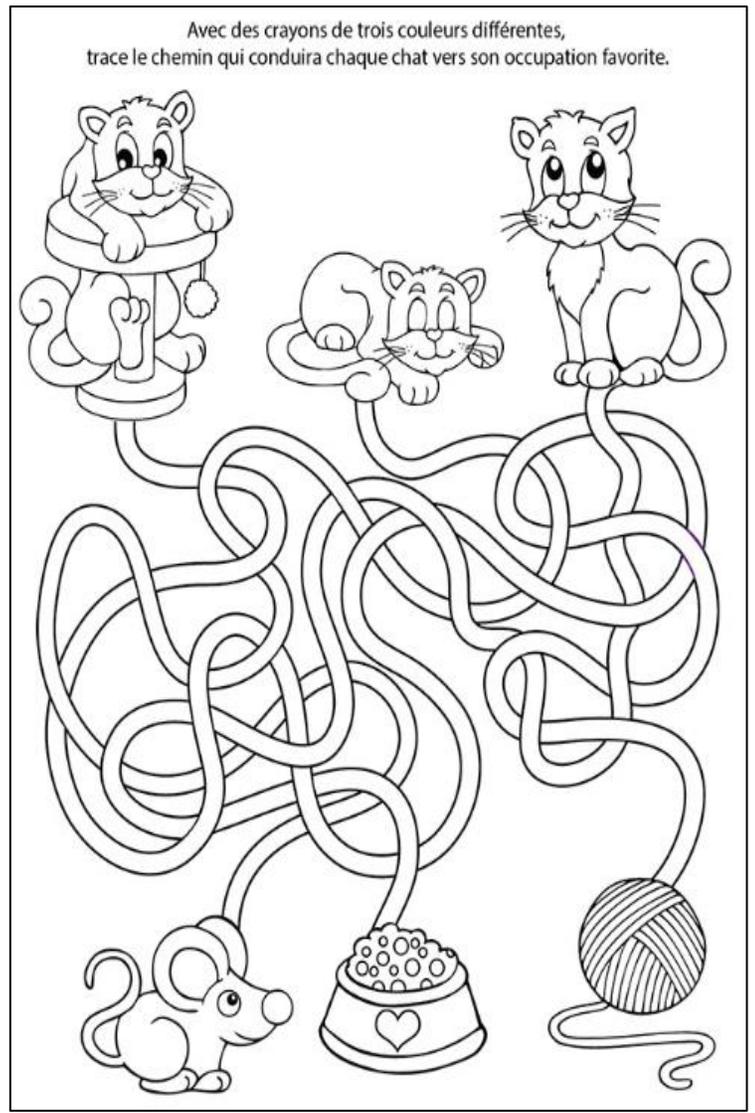
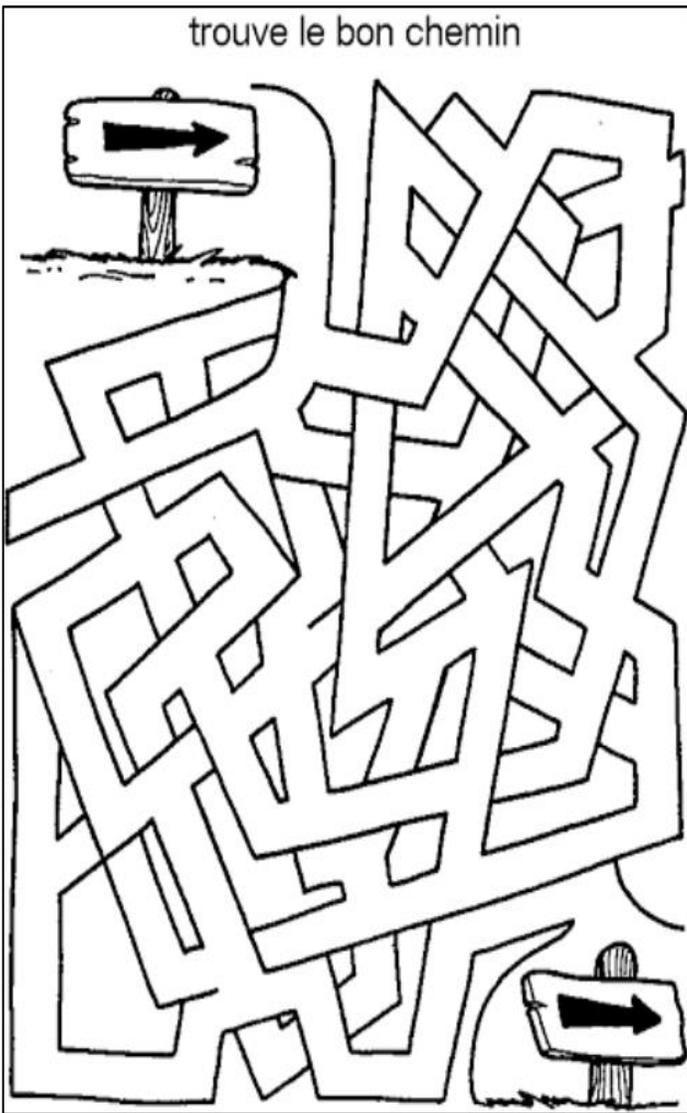
CRYPTOGRAMME

Les lettres de ces mots ont été mélangées. Pouvez-vous retrouver les mots d'origine ? Pour vous aider, la catégorie du mot à trouver est précisée entre parenthèses.

- EBIMOFBSRA (Fruit) :
- NMUEGA (Fruit) :
- ELETSBU (Fruit) :
- ENICTMELNE (Fruit) :
- OARUDFL (Vêtement) :
- TEUTCOL (Vêtement) :
- EEEODCARRMBB (Vêtement) :

TROUVEZ DEUX IMAGES IDENTIQUES



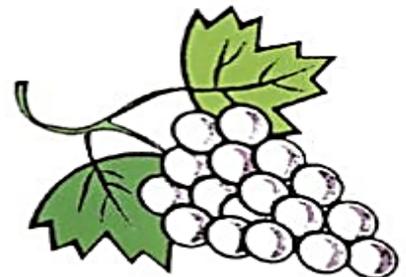


Réponse à la page : 34

MOTS CACHÉS : THÈME – FRUIT (10 lettres mélangées)

N	E	R	I	O	P	N	I	S	I	A	R	I
E	O	E	T	O	M	A	G	R	E	B	E	K
G	L	I	T	N	D	A	T	T	E	S	N	A
N	E	W	X	O	N	C	I	A	S	E	M	K
A	M	I	E	R	E	E	E	U	S	U	L	E
R	O	K	U	T	F	E	O	Q	A	G	E	N
O	P	E	G	I	L	M	G	M	N	N	B	G
E	E	D	I	C	E	N	N	U	A	A	R	I
M	N	N	F	L	I	M	E	K	N	M	A	A
M	A	A	P	O	E	Y	A	P	A	P	B	T
O	N	M	C	E	D	A	N	E	R	G	U	A
P	A	A	E	T	T	E	S	I	O	N	H	H
P	B	E	N	I	R	A	D	N	A	M	R	C

- PAMPLEMOUSSE
- BERGAMOTE
- CHATAIGNE
- MANDARINE
- RHUBARBE
- NOISETTE
- GRENADE
- KUMQUAT
- AMANDE
- ANANAS
- BANANE
- CITRON
- MANGUE
- ORANGE
- PAPAYE
- POMELO
- POIRE
- RAISIN
- POMME
- COING
- KAKI
- DATTE
- KIWI
- FIGUE
- LIME
- NEFLE
- NOIX



Réponse à la page : 30

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T

Assemblée Générale Annuelle



Bonjour la gang, exceptionnellement cette année, l'Assemblée générale annuelle de la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T de Pointe-aux-Outardes, aura lieu **mardi, le 9 juin 2020, à 19 h 00, en zoom planifiée.**

Pour y assister et surtout nous aider à bien planifier la rencontre, **laissez-nous un message au 418-567-1202.** Il est important que vous nous laissiez vos coordonnées afin que l'on puisse vous joindre et vous donner la procédure à suivre pour accéder à la réunion.

S.V.P aidez-nous à faire de cet événement un succès.

Responsable : Maryvonne Tremblay
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

VOUS AVEZ JUSQU'AU MARDI, LE 9 JUIN 2020 À 12 H 00 POUR VOUS INSCRIRE.

Trouve les chiffres de 1 à 9 qui ne seront présents qu'une seule fois sur les lignes, les colonnes et dans chaque carré de 9 cases.

SUDOKU – 1

5	4			2		8		6
	1	9			7			3
			3			2	1	
9			4		5		2	
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2

SUDOKU – 2

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

RÉPONSE À LA PAGE : 30

SERVICE D'URBANISME

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ».

Il suffit de le compléter et de nous le faire parvenir par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou par la poste au 471, chemin principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2020-2021 (1 avril 2020 au 31 mars 2021)



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défauts relevés sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défauts qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**



N'essayez pas de le réparer vous-même.



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

LES ABRIS D'HIVER

RAPPEL : La municipalité invite les citoyens à enlever leur garage de toile qui se trouve sur leur propriété, et ce, dès que possible.



MATÉRIAUX DE REMPLISSAGE

Les travaux publics vous informe qu'il vous est possible d'obtenir des matériaux pour du remplissage amassés à la suite de divers travaux effectués dans la municipalité.

Pour ce faire, veuillez communiquer au 418-567-2203 afin que l'on puisse prendre vos coordonnées.

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1^{er} juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, **soit : entre 18 h 00 et 22 h 00 :**

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
 VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
 VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

• ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**

Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemençer / réensemencer une nouvelle pelouse ou de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418-567-2203, **nous prévoyons une période à cet effet.**



VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LE SITE INTERNET :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III : Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

INFORMATION SOPFEU

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES



Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé de modifier l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc la modification du territoire touché par l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité.

Dans les conditions actuelles propices aux feux de forêt, il est facile de perdre rapidement le contrôle de feux allumés lors du nettoyage printanier des terrains. En effet, plus de la moitié des incendies survenus depuis le

début du printemps ont été causés par la perte de contrôle d'un brûlage de rebuts ou de matières résiduelles faits par des résidents.

Ainsi, jusqu'à la levée de cette interdiction, aucun permis pour feu d'abattis, feu de plage ou feu de joie ne sera émis par le Service de la sécurité incendie.

Pour information communiquer au 418-567-2203 poste 3

Rappelons que cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise à préserver la capacité opérationnelle du Service de la sécurité incendie ainsi que celui de la SOPFEU en période de pandémie, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.

CAPSULE : PRÉVENTION INCENDIE

FOYERS EXTÉRIEURS

Normes d'implantation particulières lorsque la construction complémentaire est un foyer extérieur.

L'implantation de tout foyer extérieur non intégré à la cheminée d'un bâtiment principal est régie par les normes suivantes :

- Un espace minimal de deux (2) mètres doit être laissé libre entre le foyer et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel il est situé ;
- Un espace minimal de cinq (5) mètres doit être laissé libre entre le foyer et tout bâtiment ;
- Un pare-étincelles doit couvrir la cheminée.

Veillez-vous informer auprès du responsable de l'urbanisme au 418-567-2203 poste 3 afin de savoir si vos travaux nécessitent une autorisation.



Noter qu'il est autorisé d'avoir un foyer extérieur uniquement en cour latérale et arrière.

ASTUCES DE PRO
de **Garofeu**  pour toute la famille!

Il faut consulter la réglementation de votre municipalité avant d'allumer un feu.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX
LOIS MUNICIPALES



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaires du service : Le service est suspendu à la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Prendre note que vous devrez vous déplacer au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes pour votre rendez-vous.

ON CONTINUE DE SE PROTÉGER!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Limitez vos déplacements



Gardez vos distances



Portez un masque en public
(si moins de 2 mètres)



Québec.ca/coronavirus

418/450/514/819 ou
1 877 644-4545

Votre gouvernement



Québec

RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT

RÉPONSE MOTS CACHÉS PAGE 8 :

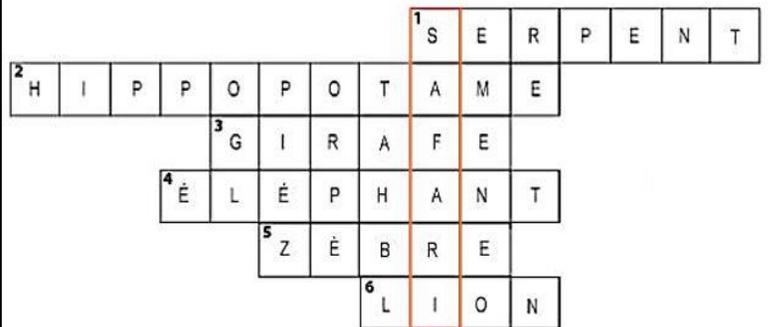
RUISSEAU

- 1- carnet
- 2- chèques
- 3- blanc
- 4- bec
- 5- canard

RÉPONSE DU JEU
TRAIN DE MOTS

(carnet de chèques, chèques en blanc, blanc-bec, bec de canard)

SOLUTION : le mot mystère



RÉPONSE : SAFARI

PARTENAIRE

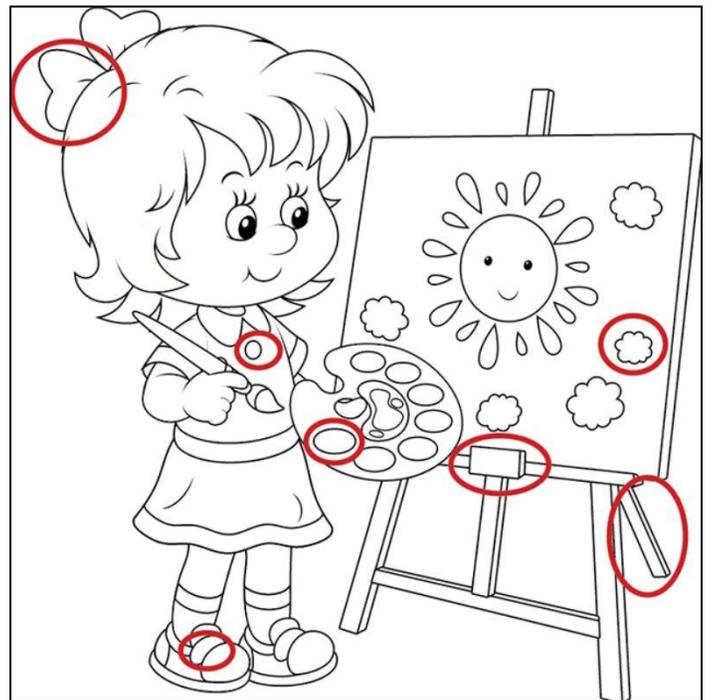
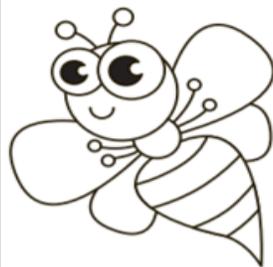
1. Arrière
2. Carte
3. Clé
4. Coude
5. Feu
6. Fruit
7. Homme
8. Or

LES ASSOCIATIONS

- | | |
|------|-------|
| 1- H | 6- I |
| 2- E | 7- C |
| 3- J | 8- F |
| 4- B | 9- A |
| 5- G | 10- D |

RÉPONSE :

Les images 1 – 6



RÉPONSE : REBUS

anniversaire (âne, nid, verre, serre)

RÉPONSE CRYPTOGRAMME

FRAMBOISE
MANGUE
BLEUETS
CLEMENTINE
FOULARD
CULOTTE
ROBE DE CHAMBRE

RÉPONSE MOTS CACHÉS PAGE 20 :

CLÉMENTINE

Sudoku - 1

5	4	3	9	2	1	8	7	6
2	1	9	6	8	7	5	4	3
8	7	6	3	5	4	2	1	9
9	8	7	4	6	5	3	2	1
3	2	1	7	9	8	6	5	4
6	5	4	1	3	2	9	8	7
7	6	5	2	4	3	1	9	8
4	3	2	8	1	9	7	6	5
1	9	8	5	7	6	4	3	2

Sudoku - 2

8	7	6	5	4	3	1	9	2
5	4	3	2	1	9	7	6	8
2	1	9	8	7	6	4	3	5
1	9	8	7	6	5	3	2	4
4	3	2	1	9	8	6	5	7
7	6	5	4	3	2	9	8	1
3	2	1	9	8	7	5	4	6
6	5	4	3	2	1	8	7	9
9	8	7	6	5	4	2	1	3

ANNONCES ET PUBLICITÉS

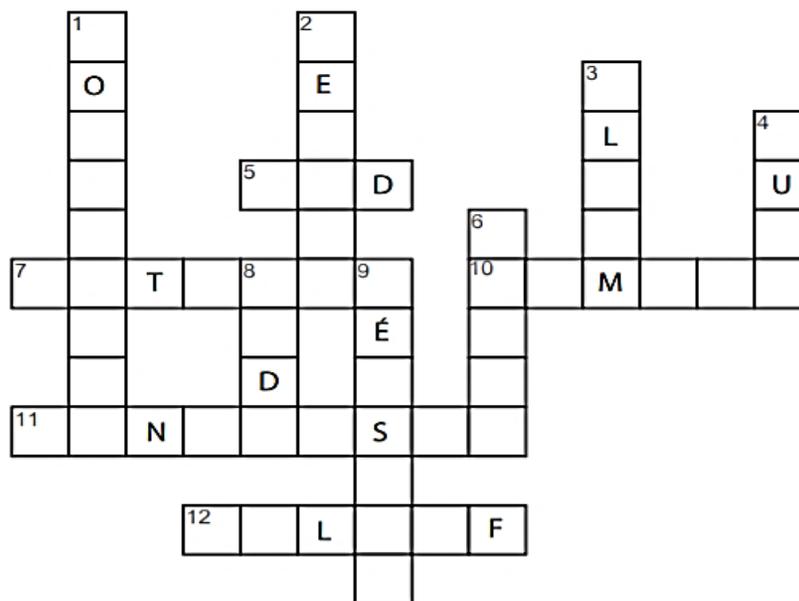
CAISSES ET PALETTES EN BOIS À DONNER



Vous voulez des caisses et des palettes en bois pour le chauffage ?

Communiquez avec M. Réjean Dubé au 418-297-0028

MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

- 5) Logis des oiseaux.
- 7) Enlever.
- 10) Morceau d'acier qui attire le fer.
- 11) Faire tomber.
- 12) Ensemble des creux et des bosses de la surface de la terre.

VERTICAL

- 1) Bâtiment dans lequel dorment les porcs.
- 2) Lire une deuxième fois.
- 3) Grand livre dans lequel on colle des photos.
- 4) Qui ne peut pas parler.
- 6) Incrire la date.
- 8) Petit pli de la peau.
- 9) Arriver à faire ce que l'on voulait.

RÉPONSE À LA PAGE : 34

MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Installation fermée : le 24 juin et le 1^{er} juillet

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ♻️ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ♻️ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ♻️ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ⊘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

♻️ 1 ♻️ 2 ♻️ 3 ♻️ 4 ♻️ 5 ♻️ 7

- ♻️ Bouteilles
- ♻️ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ♻️ Bouchons et couvercles de plastique
- ⊘ ♻️ 6
- ⊘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ♻️ Bouteilles, contenants, pots
- ⊘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ♻️ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ♻️ Boîtes de conserve, couvercles
- ♻️ Cannelles métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)

du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 : FERMÉ

du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas de le déposer dans le bac roulant, tels les meubles, les matelas, les tapis, etc.



Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour être récupérées, les matières en bon état ou en métal doivent être apportées à l'écocentre.

La collecte aura lieu lundi, le 15 juin 2020

- Lorsque possible, aller porter les objets ou matières récupérables à l'écocentre
- **DÉPOSEZ VOS OBJETS EN BORDURE DE RUE LE SOIR, LA VEILLE DE LA COLLECTE UNIQUEMENT.**
- **N'ajoutez pas** de matières après le passage du camion ; celui-ci ne collecte qu'une seule fois dans chaque rue.

MATIÈRES COLLECTÉES



Cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselles non fonctionnels



Appareils électriques non fonctionnels



Matelas, sommiers, tapis et meubles non réutilisables



4 m³ par adresse



Matériaux de rénovation/démolition (1 m. cube max.)



Déchets dans un sac transparent ou un contenant



Branches ficelées en ballot (1 m. longueur max.)



Équivalent à un chargement d'une camionnette

MATIÈRES NON COLLECTÉES



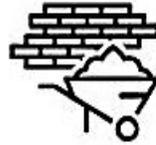
Quantité excessive



Transportable à bras d'homme (25 kg max.) et aucune matière en vrac



Appareils réfrigérants, informatiques, électroniques



Brique, ciment, pierre, gravier



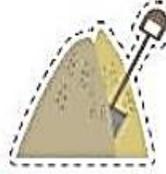
Pneus



Résidus domestiques dangereux



* Ordures ménagères



* Sable, terre, tourbe



* Carcasses et pièces d'automobiles



* Cadavres d'animaux

*** Ces matières ne sont également pas acceptées à l'écocentre.**

***Les matières non conformes ne seront pas ramassées**



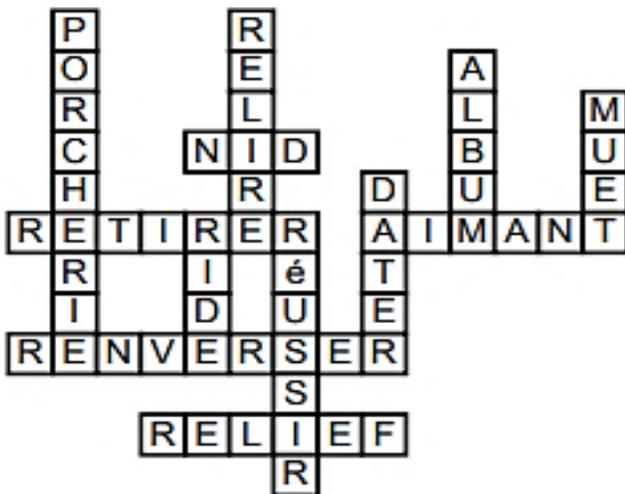
Un doute, une question ?

418-589-4557

info@regiemanicouagan.qc.ca

www.regiemanicouagan.qc.ca

RÉPONSE MOTS CROISÉS PAGE : 31



RÉPONSE TROUVE LE BON CHEMIN
PAGE : 20



TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE JUIN

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds	Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0340	0.8	2.6	16	0439	1.1	3.6	10	0452	3.5	11.5	25	0427	3.6	11.8
	0949	3.0	9.8		1035	2.5	8.2		1133	0.5	1.6		1103	0.4	1.3
MO	1612	0.6	2.0	TU	1639	1.0	3.3	WE	1731	2.7	8.9	TH	1706	2.8	9.2
LU	2229	3.1	10.2	MA	2304	2.9	9.5	ME	2314	0.8	2.6	JE	2252	0.6	2.0
2	0448	0.6	2.0	17	0533	0.9	3.0	11	0540	3.3	10.8	26	0516	3.5	11.5
	1054	3.0	9.8		1128	2.5	8.2		1223	0.7	2.3		1151	0.4	1.3
TU	1704	0.5	1.6	WE	1720	0.9	3.0	TH	1823	2.6	8.5	FR	1758	2.8	9.2
MA	2323	3.4	11.2	ME	2346	3.1	10.2	JE				VE	2348	0.7	2.3
3	0548	0.4	1.3	18	0619	0.8	2.6	12	0008	1.0	3.3	27	0610	3.3	10.8
	1152	3.1	10.2		1214	2.6	8.5		0632	3.0	9.8		1244	0.5	1.6
WE	1753	0.4	1.3	TH	1759	0.9	3.0	FR	1316	0.9	3.0	SA	1854	2.8	9.2
ME				JE				VE	1919	2.5	8.2	SA			
4	0013	3.7	12.1	19	0026	3.3	10.8	13	0111	1.1	3.6	28	0053	0.8	2.6
	0643	0.1	0.3		0659	0.7	2.3		0729	2.8	9.2		0709	3.1	10.2
TH	1245	3.1	10.2	FR	1255	2.6	8.5	SA	1410	1.0	3.3	SU	1340	0.6	2.0
JE	1840	0.3	1.0	VE	1838	0.8	2.6	SA	2019	2.6	8.5	DI	1954	2.9	9.5
5	0100	3.9	12.8	20	0104	3.4	11.2	14	0222	1.2	3.9	29	0206	0.8	2.6
	0734	0.0	0.0		0738	0.5	1.6		0831	2.7	8.9		0814	3.0	9.8
FR	1335	3.1	10.2	SA	1334	2.7	8.9	SU	1503	1.0	3.3	MO	1438	0.7	2.3
VE	1926	0.3	1.0	SA	1916	0.7	2.3	DI	2119	2.6	8.5	LU	2057	3.1	10.2
6	0147	4.0	13.1	21	0141	3.6	11.8	15	0335	1.2	3.9	30	0321	0.8	2.6
	0823	0.0	0.0		0816	0.4	1.3		0935	2.5	8.2		0924	2.8	9.2
SA	1423	3.1	10.2	SU	1413	2.8	9.2	MO	1553	1.0	3.3	TU	1537	0.7	2.3
SA	2011	0.3	1.0	DI	1955	0.6	2.0	LU	2215	2.8	9.2	MA	2159	3.2	10.5
7	0233	4.0	13.1	22	0220	3.7	12.1								
	0910	0.0	0.0		0854	0.3	1.0								
SU	1510	3.0	9.8	MO	1453	2.8	9.2								
DI	2055	0.4	1.3	LU	2035	0.5	1.6								
8	0319	3.9	12.8	23	0259	3.7	12.1								
	0957	0.2	0.7		0935	0.3	1.0								
MO	1556	2.9	9.5	TU	1534	2.8	9.2								
LU	2140	0.5	1.6	MA	2117	0.5	1.6								
9	0405	3.7	12.1	24	0342	3.7	12.1								
	1045	0.3	1.0		1017	0.3	1.0								
TU	1643	2.8	9.2	WE	1618	2.8	9.2								
MA	2226	0.7	2.3	ME	2202	0.6	2.0								

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est **le 20 de chaque mois.**

